

Espace Aliénor
255 rue Martha Desrumaux - CS 6003 - 24000 PERIGUEUX

DELIBERATION DD2025_038

Nombre de membres du conseil	
en exercice	83
Présents	57
Votants	73
Pouvoirs	16

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 21 mars 2025

LE 27 mars 2025, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jacques AUZOU

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

PÉRIMOUV' : CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPIC PÉRIMOUV' : MODIFICATION DE TROIS ADMINISTRATEURS

PRESENTS :

M. AUDI, M. AUZOU, Mme DRUILLOLE, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. CIPIERRE, M. COURNIL, M. DOBBELS, M. GEORGIADES, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, Mme SALINIER, Mme SALOMON, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M DENIS, M. LEGAY, M. MOTARD, Mme FAURE, Mme ROUX, M. RATIER, M. PERPEROT, Mme LUMELLO, Mme TOURNIER, M. SERRE, M. MARTY, M. BIDAUD, Mme ARNAUD, M. PARVAUD, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS, M. BELLOTEAU, M. NARDOU, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. MARC, M. BARROUX, M. BOURGEOIS, M. CADET, Mme DOAT, M. GASCHARD, M. NOYER, M. MARSAC, Mme DUPUY, M. LAVITOLA, Mme MARCHAND, M. AMELIN, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. PALEM, M. CHAPOUL, M. CHANTEGREIL, Mme MONTEIL-MAYAUD

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

Mme LABAILS, M. LACOSTE, M. LARENAUDIE, M. REYNET, M. TALLET, M. PIERRE NADAL, Mme FAVARD, Mme DUVERNEUIL, M. VADILLO, M. LACOUR-COULON

POUVOIR(S) :

M. COLBAC donne pouvoir à M. GEORGIADES
Mme GONTHIER donne pouvoir à Mme SALINIER
M. GUILMET donne pouvoir à Mme ROUX
M. DUCENE donne pouvoir à M. CHANTEGREIL
M. MALLET donne pouvoir à M. NOYER
M. CHANSARD donne pouvoir à M. JAUBERTIE
Mme ESCLAFFER donne pouvoir à M. SUDREAU
M. GUILLEMOT donne pouvoir à M. CIPIERRE
Mme SARLANDE donne pouvoir à Mme LUMELLO
M. DELCROS donne pouvoir à Mme MARCHAND
Mme FRANCESINI donne pouvoir à M. LAVITOLA
Mme LANDON donne pouvoir à M. PALEM
Mme REYS donne pouvoir à Mme DOAT
M. PERIER donne pouvoir à M. BOURGEOIS
Mme CHERBERO donne pouvoir à M. MARSAC
Mme RENAUD donne pouvoir à M. SERRE

PÉRIMOUV' : CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPIC PÉRIMOUV' : MODIFICATION DE TROIS ADMINISTRATEURS

Vu le code général des collectivités territoriales.

Considérant que conformément aux statuts de l'EPIC Périmouv', dix membres permanents élus du Grand Périgueux accompagnés de trois représentants du personnel et d'une personne qualifiée doivent être désignés et/ou remplacés (selon le cas) par le Conseil Communautaire du Grand Périgueux afin de siéger au Conseil d'Administration de l'EPIC Périmouv'.

Qu'à l'heure actuelle, les membres sont :

- **Elus du Grand Périgueux**

AMELIN Jean Louis
BARROUX Olivier
BELLOTEAU Vincent
CHANTEGREIL Florian
ESCLAFFER Arlette
LACOUR COULON Stéphane
MARTY Alain
PARVAUD Jean
REYNET Daniel
TALLET Clovis

- **Représentants du personnel de l'EPIC**

RICHARD Grégory
DELBOS Mickaël
DJEMAOUN Abdelhakim

- **Personne qualifiée**

CLOFF Véronique

Considérant que conformément au code du travail, l'EPIC Périmouv' a organisé le 20 mars 2025 les élections professionnelles au sein de son personnel engendrant de fait une nouvelle désignation des membres représentatifs du personnel qui siégeront au sein du Conseil d'Administration de la structure.

Qu'il est à noter que le choix des représentants du personnel est basé sur les résultats des élections professionnelles de la structure (qui ont eu lieu le 20 mars 2025) et selon la répartition suivante :

- 1 membre du syndicat majoritaire pour le collège « personnel ouvriers et employés » ;

- 1 membre du syndicat majoritaire pour le collège « personnel maîtrise et cadres » ;

- 1 membre du syndicat minoritaire pour le collège « personnel ouvriers et employés ».

Que suite aux résultats de ces élections, le Conseil Communautaire du Grand Périgueux doit procéder au remplacement d'un administrateur de l'EPIC Périmou' pour les représentants du personnel de l'EPIC, les deux autres restant en place.

RICHARD Grégory	Reste en place	
DELBOS Mickaël	remplacé par	SLAOUI Chouki
DJEMAOUN Abdelhakim	Reste en place	

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- Décide de désigner pour les représentants du personnel de l'EPIC Périmou' : Monsieur RICHARD Grégory, Monsieur SLAOUI Chouki et Monsieur ABDELHAKIM Djemaoun à la suite des élections du personnel en date du 20 mars 2025.
- Décide d'actualiser la liste des membres du Conseil d'Administration de l'EPIC Périmou' selon la décomposition ci-dessous :

- **Elus du Grand Périgueux**

AMELIN Jean Louis
BARROUX Olivier
BELLOTEAU Vincent
CHANTEGREIL Florian
ESCLAFFER Arlette
LACOUR COULON Stéphane
MARTY Alain
PARVAUD Jean
REYNET Daniel
TALLET Clovis

- **Représentants du personnel de l'EPIC**

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

DD2025_038
S²L²O²

ID : 024-200040392-20250327-DD2025_038-DE

RICHARD Grégory
SLAOUI Chouki
DJEMAOUN Abdelhakim

- **Personne qualifiée**

CLOFF Véronique

- Autorise le Président à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération publiée le 15/04/2025	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 15/04/2025	Périgueux, le 15/04/2025
Le secrétaire de séance Christian LECOMTE 	Le Président Jacques AUZOU 